

**COOPERATION DECENTRALISEE  
EAU – ASSAINISSEMENT – BIODIVERSITE**

Unigaia <http://unigaia.fr>

16, RUE DENFERT-ROCHEREAU, 33220 SAINTE FOY LA GRANDE -

REPRÉSENTANTS : SERGE BROCH [serge.broch@gmail.com](mailto:serge.broch@gmail.com) – MALEK ZITOUNI [malekzitouni@gmail.com](mailto:malekzitouni@gmail.com)

ZONE(S) D'INTERVENTION : AFRIQUE DE L'OUEST

PAYS D'INTERVENTION : BÉNIN, BURKINA FASO, TOGO

**PROJETS AFRIGAIA – MUPEL - TOGGLE**  
**EAU – ASSAINISSEMENT – BIODIVERSITE**

IMPACTS :

<https://www.socooperation.org/projet/mupel/>  
<https://www.socooperation.org/projet/toggle/>  
<https://www.socooperation.org/projet/>



UNIGAIA, la fabrique de solutions collectives, est une association française de préfiguration de SCIC-SAS qui participe, dans le cadre de l'Agenda 2030, aux objectifs du développement durables en ciblant notamment « la santé et le bien-être de tous » : objectif majeur soutenu par « le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation technologique ».

En partenariat avec des sociétés spécialistes du traitement de l'eau et un collège de partenaires scientifiques, Unigaia s'est donnée comme mission d'intervenir en Afrique et de contribuer à développer des solutions innovantes dans les domaines de l'accès à l'eau potable, l'assainissement et la protection de la biodiversité. C'est ainsi qu'elle a mis au point des partenariats avec :

- Un consortium d'ONG du Bénin, du Togo et du Burkina Faso pour entreprendre le projet **AFRIGAIA** (Accès à l'eau potable)
- l'ONG béninoise TERRE NOUVELLE avec le support de la MAIRIE DE SÔ AVA (commune lacustre du Bénin) les projets **MUPEL** (Accès à l'eau potable & à l'assainissement) et **TOGGLE** (protection de la biodiversité du lac Nokoué)

**BREF APERÇU**

Projets	Consistance et objectifs	Partenaires	Impacts	Budgets requis
<b>MUPEL</b>	Implantation de 87 micro-unités de production d'eau de boisson dans 35 villages lacustres de Sô Ava pour approvisionner in situ 200 000 habitants en 2030	Mairie de Sô Ava  ONG Terre Nouvelle	Accès de tous à l'eau (25% aujourd'hui) ; Réduction des maladies hydriques ; Emplois des femmes et des jeunes ; Contribution à la promotion du tourisme ; Pompage solaire de l'eau du lac ;	Global : <b>8 M€</b>  Pilote : <b>100 000 €</b> (Village de Houedo-Aguekon)
<b>TOGGLE</b>	Récolte mécanique et valorisation de la jacinthe d'eau pour restaurer la biodiversité du lac Nokoué (asphyxié par la plante). Acquisition de récolteuses et création d'une entreprise mixte pour traiter le fléau de la jacinthe dans les communes lacustres de sô Ava, Aguégoués et Grand Popo	Mairie de Sô Ava  ONG Terre Nouvelle	Dépollution et régénération des espèces fauniques et forales ; Réduction des maladies (bilharziose, paludisme) ; Développement de la pêche, du tourisme, des activités artisanales et industrielles, de l'agriculture, du transport fluvial, etc. ; Création d'emplois au profit des femmes, des jeunes et des moins jeunes	<b>Global : 350 000 €</b> (3 récolteuses, dont 2 16 mètres)  <b>Pilote : 100 000 €</b> (1 récolteuse de 13 mètres pour Sô Ava : 15 000 ha de jacinthe d'eau à traiter)
<b>AFRIGAIA</b>	Introduction de 3300 purificateurs d'eau pour les écoles (3000) et les dispensaires (300) et 45 micro-unités de production d'eau pour les villages) au Bénin, Togo et Burkina Faso et  Contribuer à réduire les maladies hydriques et diarrhéiques qui tuent chaque jour des dizaines de nourrissons et d'enfants de moins de cinq ans à cause de l'eau insalubre, notamment dans les zones rurales des trois pays.	Consortium de six ONG (Bénin et Togo)  ONG "Un enfant, un cartable-BF" DU Burkina Faso	Réduire les maladies hydriques et diarrhéiques qui tuent chaque jour des dizaines de nourrissons et d'enfants de moins de cinq ans à cause de l'eau insalubre, notamment dans les zones rurales des trois pays.  Bénéficiaires directs par pays : 150 000 personnes, dont : Ecoliers (écoles pré-primaires, primaires): 40 000 Malades et autres patients : 1000 à 3000 personnes Villageois (micro-unités) : 60 000 à 100 000 personnes	<b>Global : 265 000 €</b>  (Bénin, Togo, Burkina Faso)  <b>Etape1 : 66375 €</b> (Semestre 1 sur 24 mois de mise en œuvre)